

PROJET DE DÉLIBÉRATION

Vu la démission de M. Jean-Claude BOURGUIGNON, 7^{ième} Vice-Président,
Vu la délibération 2020_047,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire décide de remplacer M. Jean Claude BOURGUIGNON
au poste de titulaire de la Communauté de communes pour siéger à l'Assemblée
Générale de l'Association pour la création du Parc Naturel Régional de l'Astarac par :

- ...